

COMPTE RENDU

*de la réunion ordinaire du Conseil Municipal
du Vendredi 15/01/21 à 20h30
Salle polyvalente*

Etaient présents :

- Madame Michèle PARENT
- Monsieur Jean-François ESTACHY
- Monsieur Philippe WOURM
- Monsieur Ludovic DISDIER
- Monsieur Joël ROBERT
- Madame Marie-José GARNIER
- Monsieur Jonathan BONNEFONT
- Monsieur Eric DELAMARE
- Monsieur Jean-Luc BOUDOUARD
- Monsieur David SABATER

Monsieur Christian ROI absent, excusé – Pouvoir donné à Monsieur Jean-François ESTACHY.

Séance ouverte à 20h35.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Philippe WOURM.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 27/11/20 -

Le compte-rendu de séance du conseil municipal du 27/11/20 est approuvé à la majorité des voix, 10 voix sur 11, une abstention,

OUVERTURE DES CREDITS SECTION INVESTISSEMENT -

Comme chaque début d'année, pour permettre de mandater les factures investissement, on ouvre le quart des crédits inscrits au budget de l'année précédente.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les crédits suivants :

| | | |
|----------------------------|----------|-------|
| Chapitre 16 : | 6250,00 | euros |
| Chapitre 20/Article 2051 : | 1125,00 | euros |
| Chapitre 23 : | 17380,00 | euros |

Adopté à la majorité des voix 9 voix pour, 2 abstentions,

OUVERTURE D'UN POSTE ADJOINT TECHNIQUE POUR L'ENTRETIEN DE L'ECOLE -

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la création d'un emploi non permanent en vue du recrutement d'un contractuel pour l'entretien de l'école, pour faire face à la diminution du temps de travail du poste d'Atsem.

Pour : 7 – Contre : 4

Adopté à la majorité des voix.

DELIBERATION APPROUVANT LE ROLE D'EAU -

Suite à la facturation d'eau potable de 2020, la Trésorerie nous demande l'approbation du rôle d'eau afin de prendre en charge notre rôle et d'adresser les factures aux administrés.

Monsieur le Maire présente le rôle d'eau pour 35 377.31 euros.

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION TARIF DE L'EAU -

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur les tarifs de l'eau qui pour cette année seront inchangés à savoir :

0,36 euros /m3 d'eau
66.00 euros l'abonnement eau

Taux de redevance pour pollution domestique : 0.27 euros selon le courrier de l'Agence de l'eau.

Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION CONVENTION POUR LOGEMENT DES SAISONNIERS

Monsieur le Maire donne lecture de la convention triennale pour le logement des travailleurs saisonniers.

La commune n'est pas concernée par la convention, mais il est fait mention de l'obligation de délibération pour le formuler explicitement par la voix du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire expose un devis pour la protection informatique des données, notamment pour la mémoire de l'ordinateur.

NAS : 379.00 euros HT – Disques : 216.33 euros HT – Onduleur : 107.87 euros HT
Forfait intervention sur site : 125.00 euros HT

Total HT : 828.58 HT

Cette solution est mise en attente des devis contradictoires.

Suite à la réception d'un courrier formulant une offre pour le rachat du gîte n°9 à la Gravière, pour un montant de 40 000 euros, le conseil municipal a rejeté l'offre à la majorité absolue.

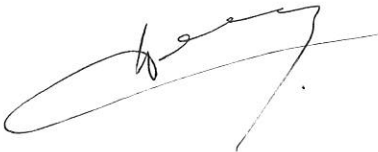
Le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur la réalisation de travaux de remise aux normes dans le gîte de Madame Tincelin, suite à un courrier de la MDPH concernant l'aménagement de son logement. Ces travaux concernent la vmc, l'amélioration de l'isolation, et le chauffage de la salle de bain.

Dans le cadre d'une demande d'ouverture de classe supplémentaire en raison d'une prévision d'accroissement d'effectifs d'élèves pour la rentrée scolaire 2021/2022, une réunion aura lieu prochainement avec Monsieur le Directeur Adjoint de l'Education Nationale.

Séance levée 10h15.

Fait à St Etienne le Laus
Le 21/01/2021

Le Secrétaire de séance
Philippe WOURM



Le Maire
Jean-François ESTACHY

